



COMPTE RENDU DE L'ÉVÉNEMENT

LA DIASPORA AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
Mot d'ouverture du Président de la Fondation Sadev	2
Présentation de la Fondation Sadev	3
TABLE RONDE	6
Première partie : La structuration de l'engagement de la diaspora	7
Deuxième partie : Les enjeux de l'implication actuelle des diasporas	9
Troisième partie : Le défi intergénérationnel dans le double espace	10
ATELIERS	12
Atelier n°1 - « Le défi intergénérationnel »	12
Constat	14
L'importance de la transmission culturelle aux nouvelles générations	14
Développer des sources de motivation chez les jeunes	15
Adaptation des modalités d'intervention aux jeunes	16
Conclusion de l'atelier	16
Atelier n°2 - « L'action de la diaspora dans des contextes de fragilité »	16
Problématiques structurelles	17
Crises conjoncturelles	18
Conclusion de l'atelier	21
CONCLUSION	21

INTRODUCTION



Mot d'ouverture du Président de la Fondation Sadev

Pascal Savoldelli, président de la Fondation Sadev a ouvert la journée sur un hommage au maire de Tringa, Mamady Tounkara, décédé le 12 décembre dernier, qui a été un partenaire impliqué et dévoué à la réussite du projet de construction du marché de Tringa depuis plusieurs années. Cela intervient dans un contexte particulièrement difficile pour le projet suite à la décision de suspension par la France des financements de l'aide publique au développement en direction du Mali (placé en 184ème position sur l'indice de développement humain).

En réponse à cette décision du pouvoir français, le pouvoir malien a interdit les activités des ONG opérant au Mali avec un appui matériel, technique ou financier de la France. Le peuple malien fait ainsi les frais des différends en matière de gestion sécuritaire entre les deux pays. C'est 7,5 millions de personnes (soit plus de 35% de la population malienne), nécessitant une aide humanitaire, qui vont être impactées par ces décisions. Par ailleurs, en reliant la coopération civile et les organisations humanitaires à la politique étrangère de la France, ces décisions laissent encourir des risques sécuritaires immédiats, majeurs, au Mali mais aussi sur d'autres territoires limitrophes où la France finance également des opérations humanitaires et de solidarité internationale.

C'est pourquoi il est urgent et nécessaire d'impulser la reprise du dialogue entre les autorités maliennes et les ONG concernées pour relancer au plus vite les projets bénéficiant à la population malienne. C'est le sens de la tribune écrite par Pierre Laurent, sénateur de Paris, aux côtés de personnalités africaines, appelant les autorités françaises à la pondération, en leur demandant d'agir en faveur du développement économique et social, de la paix et des échanges entre les peuples. L'intérêt de la France est de permettre au Mali de sortir de l'impasse, de rétablir la Paix, de gagner sa souveraineté et de faire ses propres choix de développement.

L'événement intitulé « *La diaspora au cœur du développement* » organisé par la Fondation Sadev, en partenariat avec l'Agence Française de Développement, à l'occasion de la journée internationale des migrants, représente un espoir vers l'amélioration de ces relations. Cette journée a pour objectif de dissiper les préjugés à l'encontre des personnes migrantes et de sensibiliser à la contribution des migrations dans les domaines économique, culturel et social, tant au profit des pays d'origine que des pays de destination.

Dans le contexte actuel, il est plus que nécessaire de réaffirmer l'identité de la France, comme le pays des droits et des solidarités. « *Nul ne peut se vanter de se passer des autres* », ce proverbe malien nous rappelle que la fraternité, troisième pilier de notre république, doit être réaffirmée pour affronter les défis qui sont à nos portes.

L'histoire du Val-de-Marne, traversée par de nombreuses vagues de migrations qui forment aujourd'hui son identité, est un bon exemple de l'expression de cette solidarité. Les diasporas y sont particulièrement importantes et activement engagées dans le tissu associatif. De nombreuses collectivités mènent également des actions de coopération décentralisées. Ce sont d'ailleurs à ces dynamiques locales que nous devons la création de la Fondation Sadev en 2009.

Depuis sa création, la Fondation conduit ses projets en partenariat avec des associations de la diaspora. Elle est ainsi témoin de l'apport des diasporas dans leurs pays d'origine, mais aussi des difficultés qu'elles traversent et de leur potentialité. La Banque mondiale estime que, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les migrants ont envoyé, en 2018, 529 milliards de dollars à leurs familles et proches, soit un montant trois fois plus élevé que les 153 milliards de dollars de l'aide publique au développement.

Cette journée internationale des migrants nous permet donc de donner un coup de projecteur sur leurs actions dans le domaine du développement mais aussi de réfléchir ensemble aux problématiques qui traversent leurs engagements.

« *Un bienfait ne pourrait jamais* » (Zema Kaziolo, poète comorien), c'est le sens de cette journée et des projets menés qui, malgré les obstacles, demeurent des points d'appui vers un mieux et vers une lutte contre le délitement des solidarités.

[Présentation de la Fondation Sadev](#)

Christophe Richard, directeur général de Sadev 94 est ensuite revenu sur les origines de la Fondation Sadev, issue de la S.E.M d'aménagement du même nom, créée il y a plus de 30 ans par le département du Val-de-Marne et qui intervient aujourd'hui dans tout le sud-est parisien.

Dès 2006, en lien avec sa démarche citoyenne, le conseil d'administration a émis le souhait de s'engager dans le développement d'une coopération solidaire entièrement axée sur son cœur de métier, à savoir, le développement et l'amélioration du cadre de vie des populations.

Ce souhait s'est traduit par la création de la Fondation Sadev, en 2009 dont l'objet est la réalisation et le soutien d'actions d'intérêt général pour le développement en Afrique. Sur la période 2020-2025,

en plus de Sadev 94, la Fondation compte 8 entreprises fondatrices œuvrant dans le domaine de la construction, du BTP, de la promotion et de l'ingénierie.

La Fondation s'appuie sur un conseil d'administration de 10 membres et une équipe opérationnelle de 3 permanents, dont une volontaire aux Comores. Petite structure, la force de la Fondation réside dans sa capacité à mobiliser des personnes ressources et des expertises sur les terrains d'intervention comme en France (architectes, experts pédagogiques, urbanistes, consultants, chercheurs...).

Antoine Huart, délégué général de la Fondation Sadev, a ensuite pris la parole pour présenter les spécificités de la Fondation Sadev. Elle intervient actuellement dans deux pays : Le Mali et les Comores. Le choix de ces pays s'explique par les nombreux liens préexistants avec le territoire du Val-de-Marne, notamment par la présence d'associations de diaspora très actives et l'engagement des collectivités val-de-marnaises dans des coopérations décentralisées, comme précédemment expliqué par le président.

Pour le programme d'actions 2020-2025, la Fondation intervient essentiellement autour de deux axes : L'aménagement durable des territoires et la formation professionnelle. L'aménagement durable des territoires en développement, cœur de métier des membres fondateurs de la Fondation, est un axe transversal qui touche à de nombreuses problématiques rencontrées dans les zones d'intervention. La formation et l'insertion professionnelle, cet axe, soulevé par les diasporas, s'est révélé à nous comme prioritaire car au Mali comme aux Comores, les offres de formations professionnelles restent limitées et peu adaptées aux besoins d'un marché de l'emploi.

Dans le cadre de cette journée mondiale des migrants, il est important de clôturer cette présentation en évoquant les liens que la Fondation a développés avec les diasporas. Il faut rappeler que les projets les plus structurants de la Fondation Sadev se sont faits main dans la main avec les associations de diaspora, tels que la création du premier centre de formation professionnelle aux métiers du bâtiment de Grande Comore, l'amélioration de l'accès à l'eau potable à Chamlé-Mitsamiouli qui a conduit à la création de la première intercommunalité des Comores et enfin le projet de coopération décentralisée entre Choisy-le-Roi et Tringa, portant sur la création d'un équipement marchand.

Au fil des collaborations, les équipes de la Fondation ont mesuré la force et les qualités des associations de la diaspora pour la bonne réussite des projets. Elles ont cette capacité de toucher efficacement tous les acteurs qui entrent en jeu dans la conduite d'un projet (familles, organisations de quartiers, institutions publiques, traditionnelles/religieuses ou privées, locales comme nationales ou même internationales ainsi que les partenaires privés...). Les fonds des migrants mobilisés sur les projets sont sacrés car ils sont souvent le prix d'importants sacrifices.

La Fondation est également un témoin privilégié pour observer les bouleversements qui traversent les associations des diasporas malienne et comorienne, que ce soit en interne, dans leur positionnement avec les acteurs locaux ou en lien avec l'évolution des contextes des zones où elles interviennent. C'est en conscience de l'importance de ces différents enjeux, que la Fondation a

souhaité que cet événement convivial et festif soit également l'occasion d'un temps d'échanges et de réflexions conjointes.

Enfin, Soiny Duval, chargée de mission et de communication à la Fondation, a clôturé cette introduction en présentant le déroulé de la journée prévu en deux temps : La première partie sera consacrée à un temps de réflexion à travers une table ronde qui fera intervenir les diasporas africaines aux côtés de différents acteurs du développement et deux ateliers sur les thématiques suivantes : « *Le défi intergénérationnel* » et « *L'action de la diaspora dans des contextes de fragilité* ». La deuxième partie sera dédiée à un temps convivial et permettra d'échanger autour d'un cocktail dînatoire et d'un marché artisanal, le tout en musique avec un concert exceptionnel du groupe Kora Jazz Trio. un groupe de jazz afro-européen de renommée internationale, dont les musiciens sont eux-mêmes issus des diasporas malienne et sénégalaise.



TABLE RONDE



Introduction

C'est Bamadi Sanokho, consultant chez Red Mangrove qui a animé cette table ronde. Il a commencé par préciser qu'évoquer « la diaspora au cœur du développement » n'est pas toujours allé de soi dans l'histoire de la coopération et l'aide au développement.

L'engagement du migrant, dans les liens avec son territoire d'origine, est inhérent au développement de l'humanité. Si les acteurs du développement ont reconnu à partir des années 2000, le rôle important, voir crucial, de la diaspora dans le développement de leur pays d'origine, la structuration des associations de migrants a véritablement pris de l'ampleur il y a 41 ans grâce à la loi du 9 octobre 1981 donnant la liberté d'association aux ressortissants étrangers.

Cela a enclenché un dialogue avec les pouvoirs publics et a surtout permis de mettre en évidence progressivement le rôle des migrants dans le développement de leur territoire d'origine et d'accueil. La création du FORIM en 2002 en est un exemple.

Les premiers échanges qui ont structuré le concept de codéveloppement datent des années 1985-1986 avec un dialogue entre les associations de migrants maliens et les services sociaux pour comprendre l'importance des transferts de fonds et trouver un équilibre entre soutien familial en France et au Mali.

L'apparition de la notion de diaspora survient aussi à une période où les travailleurs sont devenus des parents et participent à la vie sociale et civique. Le passage de « la double absence à la double présence » fait évoluer la *double absence* de Sayad¹ du travailleur au migrant, de l'espace national à l'espace transnational.

¹ Abdelmalek Sayad, *La Double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil, coll. Liber, 1999

Cette table ronde vise donc à mettre en lumière l'action de développement des diasporas, « ici et là-bas », à partir d'un regard croisé d'acteurs des diasporas comorienne et malienne, agissant depuis de nombreuses années avec leur pays d'origine, accompagné par des acteurs de la recherche, de la coopération internationale et d'une collectivité territoriale.

Première partie : La structuration de l'engagement de la diaspora

La première question a été adressée à Bassirou Diarra, administrateur de la Fondation Sadev, président de l'AMSCID et co-président du comité mixte sur la migration au Mali : **En tant qu'acteur majeur de la Table ronde de Kayes de 1997, comment vois-tu cette mise à l'agenda pour les autorités des deux pays du rôle de la diaspora dans le développement ?**

La diaspora est toujours au cœur du développement au Mali. Les migrants ont eu un rôle important au plan social sur sa décentralisation et encore après. Puis est venu la notion de co-développement, les migrants contribuant à la fois au développement économique de la France et de leur pays d'origine. Nous constatons que pendant les périodes de crises, les ressortissants tiennent un rôle important.

Bamadi Sanokho a ensuite interrogé Mohamed Saïd, membre de l'association de diaspora comorienne CADF : **Sur quelles bases se structurent les associations comoriennes ? Quels sont les éléments de regroupement et les thématiques ?**

Côté comorien, hélas les gouvernements ne reconnaissent pas l'apport de la diaspora dans le développement du pays, et la diaspora comorienne n'a pas de représentation officielle au sein de l'administration. Les mouvements associatifs de la diaspora comorienne se sont organisés à partir des années 68-70, au moment des luttes pour l'indépendance. Ils ont été initiés par les étudiants comoriens de l'époque.

Aujourd'hui, il existe deux types de structures associatives :

- **Une structure avec un ancrage local dans une ville ou dans un territoire en France (Ex : ASCOVI), qui a pour objectif de créer des liens de solidarité entre comoriens qui vivent sur un même secteur. Elle agit essentiellement à promouvoir la culture comorienne dans les communes, et aider les familles face aux problèmes administratifs et d'éducation des enfants.**
- **Une autre structure (Ex : CADF) qui regroupe des ressortissants d'un territoire aux Comores vivant en France et qui mènent des actions de solidarité directement vers les territoires d'origine. Ils œuvrent à l'amélioration des conditions de vie dans cette localité. Et ils ont une place importante dans l'organisation de leur territoire d'origine.**

Il a ensuite été demandé à Camille Traoré, doctorante en science politiques et ancienne salariée de la Fondation Sadev de **présenter les similitudes et les différences entre les diasporas malienne et comorienne, en faisant un zoom sur la structuration et l'intervention de ces diasporas dans le développement local :**

Un important point commun des diasporas maliennes (de la région de Kayes) et comoriennes (de l'île de Grande Comore) est la base de leur engagement, souvent structuré autour de leur village d'origine. Les premières activités de ces associations sont généralement la construction de mosquées, puis d'écoles et de centres de santé. Viennent ensuite le financement de services publics essentiels comme l'accès à l'eau potable ou l'électrification des villages.

La décentralisation dans les deux pays a affecté leurs trajectoires. Au Mali, dès les années 1980, les associations évoluent pour s'adapter aux nouvelles organisations du territoire. Les associations deviennent basées sur le canton, la commune ou le cercle (département) d'origine, elles regroupent plus de membres et peuvent financer de plus grands projets, en travaillant souvent avec les services d'État.

Aux Comores, la décentralisation est plus tardive. Alors que les associations de diasporas ont parfois créé les premières mairies-villages dans les années 2000, le regroupement de plusieurs villages en une même commune à partir de 2015 est récent, et les associations restent majoritairement structurées autour du village d'origine.

La parole a ensuite été donnée à Halima Menhoudj, adjointe au Maire de Montreuil en charge de la coopération décentralisée, de la solidarité internationale, et des populations migrantes également présidente du Groupe-Pays Mali de Cités Unies France, pour expliquer **les relations entretenues par la ville de Montreuil avec les associations de la diaspora.**

La relation entre la ville et la diaspora est ancienne. C'est la diaspora elle-même qui a porté le codéveloppement à Montreuil. Il existe une vraie solidarité entre les différentes diasporas présentes sur la ville.

Il est important de rappeler, que 10 milliards d'euros sont transférés de la France vers l'Afrique chaque année, dont 5 milliards d'euros vers l'Afrique subsaharienne, bien plus que l'aide au développement.



La première partie de cette table ronde a été clôturée par une question adressée à Olivier Kaba, exerçant depuis 1995 dans le domaine des migrations (FORIM, GRDR, FNH, AFD, UE, UN) : **Comment les dispositifs d'accompagnement de l'engagement des diasporas ont évolué depuis 20 ans ? Quelles sont les nouveautés en termes d'outils, d'acteurs et de thématiques ?**

Depuis 20 ans les diasporas mobilisent de plus en plus de partenaires dans leurs projets. Une étude réalisée en 2006 au Mali, par le Ministère des maliens de l'extérieur, montrait que 30% des projets portés par les associations de la diaspora disposaient de partenaires alors qu'une récente étude conduite par RMDA en 2022, porte aujourd'hui ce chiffre à 60%.

Les nouveautés depuis 20 ans sont de deux natures : Premièrement, les institutions traduisent par des prises d'actes le rôle fondamental des diasporas dans le développement que ce soit en France avec le Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA), le Nouveau Sommet Afrique-France, etc. ou en Afrique, avec les députés de la diaspora, les Hauts conseils etc... Deuxièmement, les diasporas, au-delà de leur rôle de développeurs, prennent une place plus politique, de plaidoyer.

Deuxième partie : Les enjeux de l'implication actuelle des diasporas

Pour démarrer la deuxième partie de la table ronde Camille Traoré a répondu à la question : **Comment les diasporas ont fait du "fait local" leur terrain de prédilection ?**

Un des atouts des diasporas par rapport aux acteurs classiques du développement (ONGs, Agences de développement...) est leurs liens familiaux, qui leur permettent d'accéder rapidement à des informations venant des terrains où sont menés les projets de développement. Cela offre aux diasporas des capacités de communication plus rapides concernant les informations sur les projets et les problématiques à résoudre.

La littérature scientifique a beaucoup étudié la "co-présence" des diasporas : leur capacité à être à la fois actifs et implantés dans leur territoire de résidence et dans leur territoire d'origine où résident leurs familles. Cette co-présence est amplifiée grâce aux nouveaux moyens de communication, et grâce au retour de retraités revenant vivre dans leur territoire d'origine après leur migration.

Ainsi, les associations de diaspora deviennent progressivement des actrices valorisées et institutionnalisées dans le monde du développement, comme le démontre la sociologue Claire Vincent-Mory pour le cas de la France et de l'Italie. Leur capacité à rester proche des terrains en font des partenaires et porteurs de projets privilégiés par certains mécanismes de financement du développement local des pays africains.

Bamadi a poursuivi avec une question à Bassirou Diarra : **Comment intervient la diaspora dans les situations de crise sociale, environnementale, politique ?**

Les diasporas interviennent depuis toujours dans leurs régions d'origine et encore plus dans les moments de crises. L'expérience en région de Kayes a montré le rôle important que la diaspora a joué dans le soutien des familles et des communautés. Les différentes crises, notamment celle liée au Covid, ont démontré l'engagement de la diaspora à soutenir son territoire d'origine.

Puis Mohamed Saïd a répondu à la question suivante : **Comment s'organise le lien avec le territoire d'accueil et d'origine ? Comment les échanges se font avec les autorités locales dans le double espace ?**

Pour une association comme la CADF, les liens avec les autorités et les administrations en France se font naturellement. En effet, les membres de notre association sont complètement intégrés dans les communes où ils résident. De plus, notre diaspora, ayant majoritairement la double nationalité, participe à la vie des différentes communes. Il y a un dialogue avec quelques communes amies, qui soutiennent nos actions de solidarité dans la mesure de leur capacité.

Quant aux liens avec les autorités aux Comores, ils n'ont jamais existé. Il y a un manque de crédibilité sur ce que le pouvoir comorien peut apporter aux projets et aux attentes de la diaspora. Les échanges se limitent aux instances locales (des villages d'origine), qui sont sensibles aux actions et aux efforts de la diaspora envers leur territoire.



Bamadi a ensuite interrogé Halima Menhoudj sur le fait que la ville de Montreuil continue à agir au Mali malgré une période de difficulté financière pour les collectivités territoriales. **En quoi l'engagement de votre ville dans ces actions d'accompagnement à la solidarité internationale ou de coopération décentralisée participe à votre projet de ville ?**

La ville de Montreuil est peuplée de citoyens venant des quatre coins du monde et cela participe à la richesse de la ville. En tant que citoyens du territoire, les diasporas participent, par leur engagement à la solidarité internationale, au rayonnement de notre ville. De la structuration associative dans nos quartiers à l'engagement à l'international, ils sont des citoyens à part entière que la ville de Montreuil accompagne au quotidien dans la construction du lien social et de solidarités locales.

Enfin, en clôture de cette deuxième partie, Bamadi s'est tourné vers Olivier Kaba pour demander **s'il était illusoire de considérer qu'une « canalisation » des fonds de la diaspora est possible en direction de l'investissement productif ou de fonds de réponse aux crises ?**

Non ce n'est pas illusoire, il y a de belles réussites telles que les diasporas Bond au Sénégal, par exemple. Les fonds de la diaspora sont un bon indicateur de l'efficacité de l'aide. Partout où des dispositifs plus efficaces qu'un envoi direct d'argent aux familles seront mis en place, les diasporas en étudieront l'opportunité et mobiliseront des fonds pour y participer. Mais lorsque l'offre de service n'est pas claire ou inefficace, elle ne rencontre pas son public.

Troisième partie : Le défi intergénérationnel dans le double espace

La troisième partie de la table ronde a démarrée par une question à Mohamed Saïd qui a été interrogé sur le défi intergénérationnel au sein de la diaspora comorienne : **Comment s'organise ce dialogue, cette transmission au sein des générations ? Les pratiques sont-elles aussi différentes entre les 1ères générations et les générations suivantes ?**

Cette question est très importante et nous inquiète beaucoup. En effet, la diaspora comorienne vit son premier renouvellement de génération. Nous comptons, parmi les membres qui portent notre association, beaucoup de nouveaux retraités qui se retirent petit à petit du mouvement associatif.

Les générations actuelles accordent moins d'importance aux organisations et aux projets de solidarité avec des pays d'origine des parents dans lesquels ils ont moins d'attaches familiales. Notre défi aujourd'hui est de réorganiser nos associations et nos modes de fonctionnement de façon à mieux intégrer la nouvelle génération. La CADF a d'ailleurs commencé des actions de communication et de sensibilisation de la jeunesse sur la nécessité de continuer les actions de solidarité envers nos pays d'origine à travers les associations de leurs parents.

S'en est suivi une question adressée à Bassirou Diarra sur **l'essoufflement du rôle d'amortisseur social de la diaspora en région de Kayes. Est-ce vraiment le cas ?**

Les premières générations ont joué un rôle important dans la mise en place d'un filet social avec les villages dans la région de Kayes. Ce rôle d'amortisseur social devient de plus en plus compliqué. On ressent un certain essoufflement dans différents cercles de la région de Kayes où les premières générations s'impliquent de fait moins et selon des pratiques différentes. Nous devons continuer à avoir une attention particulière dans ce contexte où l'essoufflement est réel et où des dynamiques politiques et associatives ont pu créer des antagonismes.

Bamadi Sanokho s'est ensuite tournée vers Olivier Kaba, pour lui demander si, compte tenu de sa connaissance des différents dispositifs de soutien à la diaspora, **il avait constaté des différences importantes dans l'intervention des 1ères générations et des générations suivantes ?**

Les nouvelles générations sont toujours liées au territoire d'origine de leurs parents, elles le revendiquent ("Savoir d'où l'on vient pour savoir où on va"), mais sans doute de manière différente. Elles n'ont pas de dette sociale, ce qui est souvent le cas des parents qui estiment devoir leur migration à l'appui de la famille au pays, et qui payent un peu le maintien de leur place dans la société d'origine, sans minimiser la volonté solidaire propre.

Les nouvelles générations agissent dans leur temps, sur des sujets plus liés au productif et à l'investissement privé. Enfin, elles interviennent sur des temps plus courts, on estime entre 20 et 30 ans, alors que les parents s'engagent pour toute la vie. Ceci implique plus de turnover dans les structures, donc une plus grande adaptation des partenaires.

Bamadi a poursuivi avec une question à Camille Traoré, l'interrogeant **sur sa vision concernant l'avenir des diasporas sur le plan intergénérationnel :**

Il est difficile de répondre à cette question tant les évolutions dépendent de nombreux facteurs. Un premier élément de réponse peut être trouvé en regardant l'évolution des lieux d'émigration : de plus en plus de migrations ont lieu à l'intérieur du continent africain. Les jeunes migrants n'ont pas les mêmes trajectoires de migration et ne passent pas forcément par l'associatif dans leur processus d'intégration, ce qui peut transformer la manière dont ils gardent un lien avec le territoire d'origine. Une tendance à l'engagement individuel pour le développement semble apparaître : l'entrepreneuriat dans le pays d'origine est plus valorisé que l'engagement associatif qui semble contraignant pour certains jeunes.

En France, on constate que les nouvelles générations n'ont plus toujours un mode d'engagement villageois. Les associations de jeunes des diasporas africaines peuvent agir à l'échelle du pays plutôt que de restreindre leur aide au village d'origine de leur famille.

La dernière question a été posée à Halima Menhoudj et a concerné **l'avenir de l'engagement des diasporas sur le territoire de la ville de Montreuil :**

La ville de Montreuil accompagnera toujours l'engagement des diasporas. La transition générationnelle amène d'autres types de mobilisations et d'actions. Les migrants restent des acteurs dynamiques et engagés sur notre territoire que la ville accompagne dans le cadre de la coopération décentralisée ou le soutien à la vie associative.

Conclusion de la table ronde

Cette table ronde a permis de présenter les actions des diasporas et d'introduire les deux ateliers qui suivent. La diversité des points de vue exprimés a permis de présenter l'ensemble des enjeux liés à l'engagement des diasporas dans le double espace, à savoir dans leur pays d'origine et dans leur ville d'accueil. Tout en précisant le lien entre les diasporas et les différentes parties prenantes (État, collectivités territoriales, autres associations, Fondation Sadev...), leur engagement permet de construire des ponts et des liens entre les différents territoires. Le défi intergénérationnel, comme leur intervention dans des contextes de crises, seront abordés sous le format d'ateliers pour une meilleure compréhension des enjeux et donner la parole aux diasporas maliennes et comoriennes.

ATELIERS

Atelier n°1 - « Le défi intergénérationnel »

La présence malienne et comorienne en France a commencé par les démobilisés des deux guerres, les navigateurs, les travailleurs faiblement qualifiés dans les années 1960, suivis de leurs proches dans le cadre du regroupement familial à partir des années 1970. L'élite estudiantine et politique est encore en migration aujourd'hui. Certains observateurs soulignent l'importance de la transition démographique : les enfants français nés de parents maliens ou comoriens sont désormais plus nombreux sur le territoire que leurs parents nés en Afrique. Ils font état de l'émergence d'une « troisième génération ».

Concomitamment à ce phénomène, la génération laborieuse (main d'œuvre faiblement qualifiée des 30 Glorieuses), dont le poids démographique est majoritaire au sein des diasporas maliennes et comoriennes, arrive à la retraite depuis une dizaine d'années.

Quels sont les impacts de cette transition intergénérationnelle au sein des diasporas sur leurs actions et leurs zones d'intervention ?

L'atelier n°1 a rassemblé une vingtaine de participants. Il a été présidé et introduit par Lamine Camara (président de la CEFOM) qui a démarré la séance en donnant quelques éléments de contexte. Depuis les années 60, les diasporas en France, et notamment les diasporas maliennes et comoriennes, tiennent une part importante dans le développement économique de leurs pays d'origine. La plupart des initiatives de construction d'infrastructures locales (centres de santé, écoles, mairies...) sont portées par les associations de la diaspora, à travers des actions de solidarité, sur financements propres ou avec l'aide de partenaires financiers.

Depuis une dizaine d'années, les générations qui portent ces valeurs de solidarité au sein des diasporas maliennes et comoriennes arrivent peu à peu à la retraite. Cela pose donc la question de la

relève auprès des jeunes générations, dans un contexte où ces actions de solidarité sont plus que jamais indispensables pour les populations des pays d'origine.

Les enfants français nés de parents maliens ou comoriens, sont désormais plus nombreux que leurs parents nés en Afrique ayant migré en France. Ces jeunes formés en France, disposent de compétences que n'avaient pas leurs parents, mais ne s'inscrivent pas pour autant dans la poursuite de leurs actions de solidarité. Cependant, ils ne sont pas totalement absents, mais initient souvent de nouvelles formes d'engagements, à travers des interventions plus individuelles et dans des domaines nouveaux, comme l'économie sociale et solidaire ou encore l'entrepreneuriat.

Fort de ce constat, les échanges se sont organisés autour de ces trois questions : Quelles sont les sources de motivation pour impliquer davantage les jeunes ? Quel dialogue instaurer avec eux et eux avec le pays d'origine ? Comment accompagner ces jeunes pour que la solidarité se poursuive ?



Constat

Le premier constat qui est ressorti des échanges est le décalage entre les premières générations et les suivantes nées en France. Les jeunes issus des deuxième et troisième générations étant nés et ayant grandi en France, entretiennent un lien avec le pays d'origine beaucoup plus lointain. Étant français, ils n'ont absolument pas la même réalité et le même vécu que leurs parents. Les aînés issus des premières générations racontent même qu'ils sont souvent perçus comme des "blédards" au yeux de leurs enfants.

Dans ce contexte, les premières générations rencontrent des difficultés à passer le relais de leurs activités associatives et solidaires à destination de leur pays d'origine, auprès des jeunes, et ce, même au sein de leur propre famille. L'ensemble des témoignages ont fait le constat d'un problème de sens, en effet, les jeunes nés en France ne se sentent pas concernés par les actions menées par leurs aînés.

À travers le retour d'expériences et les témoignages de plusieurs participants, issus de générations différentes, des pistes qui permettraient de réinsuffler du sens auprès des jeunes ont été proposées.

L'importance de la transmission culturelle aux nouvelles générations

La première piste évoquée a concerné l'importance de la transmission culturelle aux nouvelles générations. Les parents ont un rôle clé à jouer dans la transmission de leur culture, de leur langue maternelle ou encore de leur histoire auprès de leurs enfants, et ce, dès le plus jeune âge, afin de tisser le lien avec le pays d'origine. Il a été soulevé la nécessité de partager aux nouvelles générations, d'où elles viennent, la manière dont leurs parents ou grands-parents ont vécu et comment les gens vivent encore actuellement dans leur pays d'origine. Il faut leur partager la réalité du terrain et les besoins actuels des populations.

Les fêtes culturelles ont également été mentionnées comme un bon moyen de faire le lien entre les anciennes et les nouvelles générations et de transmettre l'histoire et la culture du pays d'origine. Alors qu'il a été soulevé qu'aujourd'hui, ces rassemblements communautaires ne laissent pas beaucoup de place aux jeunes, de nouveaux formats ont été proposés pour permettre d'initier un dialogue intergénérationnel. Cela pourrait prendre la forme de journées culturelles associatives, de journées dédiées aux échanges intergénérationnels ou encore de conférences-débats sur des thèmes transversaux comme l'éducation, l'intégration, l'immigration ou encore la solidarité.

Une des participantes, issue de la deuxième génération qui avoue, étant plus jeune, n'avoir été que très peu concernée par sa culture d'origine, et les actions menées par sa mère, a aussi proposé l'idée de créer des ateliers par tranche d'âge pour impliquer les enfants lors des réunions associatives de leurs parents.

Enfin, d'autres ont également évoqué l'importance de l'immersion, à travers des longs séjours dans le pays d'origine, comme moyen de tisser des liens tout en se confrontant à la réalité du pays, afin de comprendre les enjeux et les besoins. Une des participantes a souligné que sa motivation a été facilitée par son expérience personnelle et par le lien affectif avec sa famille et ses amis, avec lesquels elle a vécu des situations difficiles : *« Je me sens dans l'obligation de participer à améliorer le confort des miens, à travers nos actions de solidarité collectives. Ce qui n'est pas le cas pour mes enfants qui n'ont pas vécu cela. Mais je les incite à aller régulièrement aux Comores pour créer des liens affectifs avec la population »*. C'est ce lien qu'il faut tenter de recréer avec nouvelles générations, pour développer des valeurs d'attachement et de solidarité avec les familles vivant au pays.



Développer des sources de motivation chez les jeunes

Au-delà de la transmission culturelle, il faut comprendre quelles pourraient être les sources de motivation chez les jeunes pour s'engager dans des actions de solidarité en lien avec le pays d'origine de leurs parents.

Dans un premier temps, il a été mentionné l'importance de la valorisation des actions menées par les parents auprès de leurs enfants. Il s'agit de présenter les différentes actions menées mais également de mieux faire circuler l'information afin de partager les résultats obtenus grâce à ces actions. C'est en rendant compte de l'impact concret des projets entrepris sur le terrain que les parents peuvent susciter un intérêt chez les jeunes générations. L'un des participants a cité l'exemple du centre professionnel de Djomani, un projet cofinancé par la Fondation Sadev : *« J'ai découvert cette initiative lors d'un voyage au Comores, et cela m'a donné envie de m'investir dans d'autres projets d'intérêt public ».*

Sokona Niakhaté a évoqué l'idée d'une « éducation populaire », regroupant les premières et secondes générations qui consisterait à analyser les situations rencontrées, à travailler ensemble les problématiques, et à définir les modes d'action pour transformer ces situations.

Une autre piste qui a été évoquée est de contribuer à développer chez les jeunes des valeurs de solidarité ainsi que le sens du collectif, de l'entraide et du partage. Le fait de prendre part à une cause d'intérêt général peut les faire se sentir fiers de participer à quelque chose d'utile et être une source de motivation en soi.

Enfin, il a été recommandé d'être très concret et de faire le parallèle entre la vie des jeunes en France et celle des jeunes de leur pays d'origine, en exposant les difficultés rencontrées par les jeunes au pays. Mais il a été souligné de prendre en compte et de surtout pas omettre les difficultés traversées par les jeunes nés en France.

Adaptation des modalités d'intervention aux jeunes

Les participants de toutes les générations ont identifié la nécessité de faire une place aux jeunes. Il faut leur donner la parole et créer l'espace pour qu'ils puissent s'exprimer à leur manière. C'est aux jeunes générations de se rassembler pour décider eux-mêmes des modes et types d'actions, en lien avec leurs centres d'intérêt. Il faut qu'ils puissent s'approprier les actions et intervenir comme ils ont envie de le faire.

Cela passe par une adaptation de la vie associative à l'époque, et la définition de nouveaux formats qui ne sont plus ceux utilisés par leurs parents. Petit à petit, les jeunes générations vont développer de nouveaux modes d'intervention à l'aide des outils de communication qui leur sont familiers, comme les réseaux sociaux et éventuellement s'investir sur des projets à plus court terme, moins énergivores et demandant moins d'implication dans la durée.

Conclusion de l'atelier

L'atelier numéro 1 a donc permis de nombreux échanges et un partage d'expériences entre les associations des diasporas comorienne et malienne, confrontées à ce même défi intergénérationnel. Malgré des problématiques similaires, il est tout de même ressorti un décalage entre la situation des deux diasporas qui n'en sont pas au même stade de leur transition. La diaspora malienne a une génération d'avance sur la diaspora comorienne qui entame actuellement sa transition générationnelle.

La poursuite des échanges, lors de rencontres de partage d'expérience entre les diasporas, pourraient être un moyen de faciliter cette transition mais aussi de mieux sensibiliser les nouvelles générations.

Atelier n°2 - « L'action de la diaspora dans des contextes de fragilité »

La fréquence et l'intensité des crises semblent s'être accélérées ces dernières années. Cependant ces aléas traversent depuis toujours les sociétés de départ comme d'accueil, et sont bien souvent constitutifs des mobilités qui donnent lieu à l'émergence des réseaux de solidarité animés par les diasporas.

Ces réseaux de solidarité organiques s'organisent en portant, ici et là bas, des projets de développement pour répondre aux défis de la lutte contre la pauvreté et des actions de filets sociaux pour répondre aux urgences provoquées par les crises.

Il convient aujourd'hui de se demander si la récurrence de ces urgences n'aboutit-elle pas à ancrer l'adaptation aux incertitudes dans les stratégies d'intervention ? Dans ces contextes quelles sont les plus-values des diasporas et la complémentarité possible avec les autres acteurs du développement d'un territoire ?



L'atelier n°2 a rassemblé plus d'une quinzaine de participants. Autour de retours d'expériences des crises et autres problématiques traversées, nous avons été amenés à nous questionner sur les impacts de ces défis et l'adaptation des organisations de solidarité à de nouveaux contextes, afin de préserver la mission des diasporas à destination du Mali et des Comores.

Grâce aux réponses obtenues suite à l'envoi d'un questionnaire préparatoire, il avait été décidé d'organiser l'atelier autour de trois points en fonction des sujets les plus préoccupants pour les participants. Ainsi, les discussions ont d'abord concerné les problématiques ayant des impacts réels sur les activités de solidarité, avant d'aborder, lors d'un deuxième point, les moyens mis en place pour répondre aux effets de ces dernières. Enfin, il a semblé essentiel de consacrer un temps de discussions à la crise diplomatique qui anime actuellement les relations entre la France et le Mali et ses lourdes conséquences sur les circuits et actions humanitaires dans le pays.

Très vite, la salle est convenue d'opérer la distinction entre problématiques structurelles, auxquelles leurs actions de solidarité sont confrontées quotidiennement et les crises récentes et universelles qui ont impacté leurs structures de manière directe ou indirecte.

Problématiques structurelles

Ont été évoqués le manque de coopération des organes étatiques des pays d'origine (notamment services douaniers) pour soutenir les actions menées. Cela rendant l'acheminement de matériel difficile et souvent cher. Cette problématique a notamment été soulignée par des membres d'associations de la diaspora comorienne, qui estiment que leurs désaccords avec le gouvernement du pays causent régulièrement des obstacles à la bonne marche de leurs actions, alors même que le caractère essentiel de l'action de la diaspora est indiscutable. Ce point a conduit à une deuxième problématique identifiée, à savoir le manque de valorisation des actions menées par les diasporas à l'endroit des pays de destination de ces actions. Il a ainsi été entendu que les actions de développement menées par les associations de la diaspora ou par leurs membres à titre individuel,

souffraient d'un manque de visibilité et de communication. Là aussi, la diaspora comorienne a principalement souligné cet effet. Enfin, la crise environnementale et son impact direct : la dépendance accrue des populations aux actions des associations pour subvenir à leurs besoins rudimentaires quand, « il y'a quelques années ils pouvaient au moins cultiver pour se nourrir, aujourd'hui c'est presque impossible, la terre ne donne rien » est la dernière problématique persistante qui a été évoquée, et suffit à justifier la nécessité d'entretenir et d'approfondir les dispositifs de solidarité historiques.

Crises conjoncturelles

L'ensemble des participants s'est accordé sur le fait qu'il est difficile de dissocier chaque crise rencontrée actuellement, dans la mesure où plusieurs sont liées. La crise sanitaire et ses impacts ne peuvent par exemple pas être délimités et nous ont obligés à traiter la thématique de « crises conjoncturelles » de manière globale. Les conséquences directes ont résulté de la difficulté à faire vivre les structures de solidarité dans un climat « d'angoisses personnelles et d'incertitude sur la suite ». Les associations ont ainsi été confrontées à l'impossibilité de se rassembler, de collecter ou de mobiliser les moyens financiers nécessaires aux activités (cotisations, financements externes), de suivre le bon déroulement des actions locales ou encore de développer des nouvelles actions de solidarité, pourtant nécessaires dans ce contexte de fragilités renforcées qui a été observé et se poursuit actuellement.

Les associations présentes ont cependant affirmé qu'elles n'avaient pas eu de contraintes de déplacement dans leur pays d'origine pour mener leurs actions. Elles ont en effet pu bénéficier des règles dérogatoires mises en place durant la crise sanitaire pour assurer les déplacements essentiels de personnes, cela en dépit des restrictions mises en place au niveau mondial. Elles ont également souligné le décalage dans la prise en charge et les inquiétudes générales vis-à-vis de la pandémie de COVID 19 en France et dans leurs pays d'origine. En effet, alors même que le climat de peur et d'incertitude vécu en France faisait obstacle au fonctionnement de leurs activités en France, il n'était que très peu partagé dans leurs autres pays. Les actions locales ont donc globalement pu être menées à bien.

Le contexte de crise sécuritaire observé au Mali, a complété la partie dédiée aux défis conjoncturels rencontrés ces dernières années. En effet, la crise malienne qui sévit entraîne une instabilité générale qui a d'ailleurs engendré le placement de la majorité du territoire en zone rouge par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères. Cette classification fait ainsi obstacle aux déplacements dans les différentes régions, « même celles qui étaient épargnées avant » et également aux financements des projets.



Dans un deuxième temps, nous avons invité les participants à présenter les moyens et autres mesures mises en place par leurs structures pour répondre aux problématiques et ainsi poursuivre les activités de solidarité. L'objectif de ce temps était de faire bénéficier l'ensemble des associations présentes des solutions qui avaient été mises en application par d'autres organisations et également pour apprécier leur résilience face aux différentes situations rencontrées.

Concernant les difficultés d'acheminement de matériel médical ou autres équipements dans les pays, les membres de la diaspora malienne ont présenté leur partenariat avec l'ambassade du Mali en France qui leur permet d'effectuer la détaxe du matériel qui doit être acheminé avant l'envoi, afin de ne pas être confronté à des paiements au niveau des services douaniers locaux.

Face à la problématique du manque de visibilité des activités humanitaires des associations sur le terrain, l'ensemble des participants s'est accordé sur l'utilité de développer le plaidoyer et la communication en général dans les pays récipiendaires afin que les associations puissent être mieux accompagnées et soutenues par les populations et pouvoirs locaux. L'association des élus français issus de la diaspora malienne a, à ce sujet, entamé des réflexions pour conduire des actions régulières de plaidoyer.

Face à la dépendance accrue des populations aux transferts de fonds des diasporas qui s'est renforcée de manière générale et a été observée aux Comores, les membres des associations ont eu à renforcer et sécuriser les dispositifs d'envoi d'argent principalement en « passant de l'informel au formel », en utilisant les solutions de transfert officielles plutôt que le déplacement des personnes. Cette évolution a également été observée pour les transferts opérés par les coopératives et autres groupements de la diaspora malienne.

Pour limiter les besoins de déplacement dans les zones reculées face à l'insécurité, les associations ont privilégié le recours à des relais locaux pour effectuer le suivi des activités sur le terrain. Quand les déplacements étaient nécessaires malgré le mauvais contexte sécuritaire malien, des dispositions

exceptionnelles ont été nécessaires, notamment le recours à une escorte militaire pour se rendre dans la région de Kayes lors d'une mission de pose de la première pierre d'un projet dans le cercle de Yélimané.

Les conséquences de la crise sanitaire décrites précédemment (difficultés de rassemblement, de collecte de moyens financiers, ...) ont également obligé les associations à mettre en place de nouveaux moyens pour pérenniser leurs activités. Ainsi les membres d'associations de la diaspora comorienne ont créé des groupes de discussions sur WhatsApp, des visioconférences et des cagnottes en ligne pour remplacer les traditionnelles réunions hebdomadaires et la collecte en direct. L'utilisation de ces outils numériques a d'ailleurs perduré car ils ont finalement facilité les échanges et même incité d'autres membres de la diaspora à abonder dans les nombreux projets de solidarité menés par les associations. Ainsi, les « projets ont dorénavant des comptes sur des solutions de mobile banking qui permettent de transférer directement les cotisations pour chaque projet », ce dispositif a notamment amélioré la traçabilité des financements et renforcé la confiance.



Dans le dernier point de cet atelier dédié aux crises et problématiques qui affectent les missions des associations de la diaspora, la crise diplomatique entre la France et le Mali a largement été discutée. Sujet prioritaire de préoccupation pour les ressortissants maliens, elle inquiète et fait craindre l'arrêt total des programmes cofinancés par l'État français et ses administrations locales, « aujourd'hui 60% des projets sont cofinancés, en 2023 il y en aura zéro ». En effet, les rudes échanges des hautes autorités des États en cause entretiennent un climat inédit de tension avec en réponse, l'interdiction décidée par le gouvernement de transition du Mali, de toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire.

Face à cette situation inattendue, la nécessité de porter la « voix des associations » à l'aide d'un plaidoyer et de « mobiliser ici et là-bas » est devenue urgente. La salle a également affirmé le besoin

de plaider pour une dissociation des enjeux étatiques et des actions quotidiennes entre les deux pays, principalement celles en faveur du codéveloppement pour ne pas impacter les populations qui sont les premières cibles de la situation actuelle. Une association de la diaspora malienne a ainsi illustré ces répercussions alors qu' « avec la crise, 10 personnes vont aller au chômage dans l'association. De plus, tous les opérateurs locaux mobilisés vont se retrouver au chômage aussi ».

Une pétition a d'ores et déjà été rédigée et signée par bons nombres d'associations de solidarité pour alerter sur les conséquences majeures attendues, mais la mobilisation au Mali reste timide et les actions de la diaspora malienne désorganisées, donc peu impactantes. Les participants ont également avancé l'idée de lister et quantifier précisément les potentielles retombées sur les populations locales pour justement appuyer les actions de mobilisation.

De ce contexte particulier, les associations de la diaspora comorienne et malienne présentes ont conclu qu'il était primordial de renforcer la représentation politique de la diaspora afin de peser plus lourdement sur les décisions prises à l'avenir. La diaspora malienne dispose d'un Ministère dit « des Maliens de l'extérieur », la diaspora comorienne regrette qu'il ne soit pas le cas pour leur pays : « il est difficile de dialoguer et de se faire entendre si on n'a pas d'instance, d'interlocuteur ». Cela étant assez représentatif des tensions existantes entre le gouvernement comorien et la diaspora qui « ne pèse pas politiquement » et le manque de confiance en l'administration du pays. Les représentants de la diaspora comorienne présents ont alors manifesté leur volonté d'inciter les organisations telles que l'AFD à travailler directement avec la diaspora plutôt que de passer par le gouvernement.

Conclusion de l'atelier

L'atelier numéro 2 a permis de nombreux échanges et partages d'expériences entre les associations des diasporas comorienne et malienne.

Les crises mondiales et régionales traversées actuellement ont impacté la solidarité des associations de manière variée, et ont nécessité la mise en place de moyens nouveaux pour poursuivre les actions humanitaires. Ces nouveaux défis n'ont cependant pas masqué les problématiques structurelles qui entourent les actions de solidarité des diasporas dans leurs pays d'origine de manière constante et auxquelles il faudrait également apporter des solutions. Ce temps d'échange a finalement permis d'ouvrir de nouvelles pistes de travail et de réflexion, animées autour du rôle essentiel des diasporas pour le développement et de la nécessité de le poursuivre et de le protéger durablement.

CONCLUSION

Cette rencontre a été un succès. Les retombées de l'événement sont très positives, les participants ont salué la qualité des interventions lors de la table ronde ainsi que de la richesse des échanges dans les ateliers. La rencontre des deux diasporas malienne et comorienne, rarement amenées à se croiser et pourtant confrontées à des problématiques similaires, a été très appréciée. Cette journée a donc permis la naissance d'un dialogue qui mérite d'être poursuivi.



Revivez la journée en [vidéo](#) grâce à un documentaire réalisé par Vidéo Graphic. Vous pouvez également consulter l'[album photos](#) de l'événement. Retrouvez également un [article dédié](#) sur le site de la Fondation Sadev.